L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

F. WEISSE & Co. No 73, rue de Chartres, entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 MAI 1862. — C. F. WEISSE, E. DUFOUR, F. LIMET, C. MARRY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 13 MAI

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Turpin, No 2 Front Levée—Sucre.
Par E. Scott, 54 rue des Magasins—Cigares et cognac.
A midi, à 10 heures, à l'encan, dans les rues Magazine et Natchez—Vin blanc, vin rouge, cognac, café, savon, &c.
Par B. Turpin, à 11 heures, dans la rue Vieille Levée, No 25—Sucres de la Louisiane.

L'approvisionnement de la ville

Nous avons de bonnes nouvelles à donner aujourd'hui à nos lecteurs au sujet de l'approvisionnement de la ville. Les bestiaux et la farine commencent à arriver, malgré toutes les obstacles qu'ont eu à surmonter les envoyés de la ville et, avant peu, il y en aura en assez grande abondance pour rassurer la population contre les craintes d'une famine causée par le blocus et par la guerre.

Malgré le blocus des flottes fédérales qui empêchaient l'importation des provisions par la voie de la mer depuis le 25 mai 1861, grâce aux énergiques efforts des commerçants, la Nouvelle Orléans jusqu'au mois de février dernier n'avait que relativement peu souffert. Les bœufs du Texas, au lieu de venir de Galveston par steamers, arrivaient par la voie de terre, et, avec les bestiaux des Attakapas, suffisaient à approvisionner le marché. La grande quantité de farine et de salaisons de l'ouest qui avait été accumulée à la Nouvelle Orléans a suffi à nourrir une population de 150,000 habitants pendant un an malgré l'interruption des communications avec St Louis, Louisville et Cincinnati, interruption causée par le blocus établi par les fédéraux à Caire.

Jusqu'au mois de février, Memphis nous envoyait les farines qui venaient de Nashville et de l'intérieur du Tennessee. Mais la chûte des forts Henry et Donelson, suivie de l'occupation de Nashville, vint nous priver subitement de cette source d'approvisionnement. Memphis, réduit à ses propres ressources, cessa ses envois de farine. Il y avait encore pour deux ou trois mois de provisions à la Nouvelle-Orléans, mais il fallait chercher ailleurs les moyens de remplacer ces provisions dès qu'elles seraient épuisées.

Le mot de famine une fois prononcé, la panique se mit de la partie pour faire hausser les prix, et des spéculateurs sans pudeur profitèrent de la situation pour prélever sur le peuple des bénéfices scandaleux. Mais il y avait à la Nlle-Orléans un grand nombre de nobles et généreux cœurs, qui, depuis le commencement de la guerre, n'avaient cessé de déployer une charité inépuisable pour alléger les souffrances des familles nécessiteuses. Personne n'ignore qu'outre le marché gratuit qui nourrit depuis neuf mois près de deux mille familles, des secours ont été distribués sous toutes les formes par de nombreux comités, et que les citoyens ont rivalisé de libéralité avec les autorités pour faire face aux misères causées par le blocus et par la guerre. Un comité de subsistance fut donc nommé avec mission de prendre les mesures nécessaires pour écarter de nous le fléau redoutable de la famine.

Ce comité se mit à l'œuvre dans le mois d'avril. Il lui fallait d'abord des capitaux,—il en trouva. Des agents nommés par lui furent chargés de faire des contrats avec les éleveurs du Texas pour fournir, chaque semaine, le nombre de bœufs nécessaires à la consommation des habitants. D'autres partirent pour la Rivière Rouge, pour faire expédier ici les grains et les farines provenant des envois faits du Texas. Les difficultés de la navigation de cette rivière retardèrent les arrivages de ces produits. Enfin, le comité fit acheter de la farine à Mobile et s'occupa d'en faire venir de Géorgie et même de Richmond.

Si la Nouvelle Orléans n'eût pas été prise, tous ces arrangements eussent reçu leur exécution et les prix de la viande et de la farine n'eussent jamais dépassé une limite raisonnable. Mais la prise de la ville vint rendre impossible la réalisation des contrats; les chemins de fer étaient arrêtés et les bateaux à vapeur brûlés, saisis ou [illegible]. Les conducteurs de bestiaux [illegible] s'arrêtèrent à la [illegible] de la Rivière [illegible] descendre, dans la crainte d'être [illegible] fédérale, et, pour comble de malheur, le comité de subsistance fut dissout avec le comité de salut public duquel il relevait.

Telle était la situation, lorsque le Conseil de Ville entra en négociations avec le général fédéral au sujet des approvisionnements. On connaît les arrangements qui sont intervenus entre l'autorité militaire fédérale et les autorités civiles. Un nouveau comité de subsistances fut nommé, et trois commissaires furent chargés de faire venir les provisions de Mobile, de la baie de Berwick et de la Rivière Rouge. Ces commissaires eurent à surmonter bien des obstacles, mais enfin leurs efforts ont amené un premier résultat. Des bestiaux sont arrivés par le chemin de fer des Opelousas; une première cargaison de farine a été débarquée, et nous pensons que M. Grieff ne tardera pas à revenir de la Rivière Rouge avec de bonnes nouvelles. Si les résultats obtenus ne sont pas plus considérables, cela tient aux restrictions imposées par l'autorité militaire, quant au nombre des bateaux et aux conditions auxquelles ils sont soumis.

Il reste, maintenant, au devoir à remplir à l'autorité municipale, c'est, comme nous l'avons dit dans un précédent article, de faire constater officiellement les cours des ventes de gros et d'établir sur ces cours le tarif des prix de détail. En un mot, il faut ramener les marchés à un état normal et empêcher, dès maintenant, les accaparements par des spéculateurs étrangers au commerce habituel auquel donnent lieu les articles nécessaires à l'alimentation publique. Nous espérons que le comité actuel de subsistances qui se compose d'hommes de cœur et d'énergie ne ralentira pas sa sollicitude et qu'il agira avec fermeté dans l'accomplissement de la mission importante qui lui est confiée. Il importe d'enlever aux fauteurs de troubles tout prétexte d'émeute et de pillage.

La visite du ministre de France à Richmond.—Le *Courrier des Etats-Unis* dit que la visite de M. Mercier à Richmond, a été faite dans le but de connaître la [illegible] des chefs et la direction qu'ils [illegible] donner, spécialement en ce qui concerne les [illegible] [illegible]. Il [illegible] du mot de "reconnaissance" [illegible] [illegible] une chose [illegible].

Savings [illegible].—Le correspondant parisien du *Times*, de Londres, donne [illegible] des nouveaux bâtiments de la marine française.

Quatre frégates, chacune de 450 chevaux de force, armées de 36 à 40 canons, avec équipage de 570 hommes.

Une corvette, avec un équipage de 200 hommes, et portant 14 canons; elle est de 250 chevaux de force.

Les frégates blindées Magenta et Solférino peuvent, au cas de besoin, être prêtes à prendre la mer en trois mois. Une frégate avec de 1000 chevaux de force, portant 52 canons et avec un équipage de 570 hommes.

La *Provence*, frégate blindée, armée de [illegible] a été [illegible].

Il y a en [illegible] [illegible] de France, six frégates qui auront, chacune, un équipage de 570 hommes; et six corvettes de 150 chevaux de force, 14 canons, et 150 hommes d'équipage. En cas d'urgence tous ces batimens peuvent être prêts en huit mois.

Il faut ajouter à ces bâtiments le *Plongeur* dont la spécialité est de couler les vaisseaux ennemis et qui est armé dans ce but d'un éperon en fer. Enfin il y a 60 canonnières couvertes d'une cuirasse en fer. Ces bateaux qui tirent très peu d'eau sont destinés à protéger une descente sur une côte ennemie ou à protéger les côtes de France.

Chapeaux pour des billets Confédérés.—MM. Paul Tricou et fils, rue Conti No 13, annoncent qu'ils vendront pour des billets Confédérés des chapeaux d'hommes, de tous genres, des chapeaux pour modistes, etc.

D'Europe.—Le steamship *North American* a apporté à St Johns le sommaire suivant des nouvelles d'Europe avec des dates de Liverpool jusqu'au 18 avril:

Le *Great Eastern* est sorti des docks de Milford, en bon état.

Grande Bretagne.—Une députation de la Société anti-esclavagiste anglaise et étrangère s'est rendue, le 16, chez le ministre américain, M. Adams, et lui a présenté une adresse où il exprime l'espoir que la restauration de l'Union sera *fondée sur l'abolition de la cause du conflit.*

On dit que la réponse de M. Adams a été très satisfaisante pour la députation; mais le *Times* croit qu'elle indique plutôt la politique des politiciens du Nord, qui consiste dans la liberté de faire sur la question de l'esclavage ce que les circonstances permettront.

France.—Le prince de Joinville est sur le point de publier une brochure sur les frégates blindées. Cet ouvrage, dit-on, présentera le sujet sous une nouvelle face. Il n'admet pas que les nouveaux navires soient invulnérables.

La Bourse était lourde le 16 et à la baisse.

Chine.—Le correspondant du *Times* de Londres lui écrit de Hong Kong qu'un corsaire confédéré dans les mers de la Chine a rencontré le navire d'Etat anglais "Plover" sur la côte de Bornéo. Le correspondant dit que cela est particulièrement malheureux pour les navires américains, car le gouvernement fédéral n'a pas un seul navire de guerre dans ces parages excepté le "Saginaw" qui est pourri.

Autres nouvelles—Londres, 18 avril.—La question du blindage et des batteries flottantes continue à occuper l'attention publique.

On rapporte vaguement que l'Angleterre a dernièrement engagé diplomatiquement la France à retirer ses troupes de Rome.

Des nouvelles encourageantes, concernant la culture du coton à la Jamaïque et au Pérou, sont arrivées en Angleterre.

Il est douteux que l'Empereur se rende à l'exposition de Londres et on assure que s'il s'y rend, ce sera *incognito*.

Garibaldi est allé à Brescia. On dit que sa nomination comme commandant en chef des gardes nationales est décidée.

Autres nouvelles d'Europe du 16 août par le vapeur Bremen:

Les ambassadeurs japonais ont été reçus par l'Empereur, aux Tuileries. L'affaire a été très brillante. Napoléon a répondu à l'adresse des Japonais, relativement au traité et à l'hospitalité de la nation française et leur a promis un navire de l'Etat pour leur retour au Japon.

Des avis de Londres, à la date du 15, disent qu'il y a une grande détresse à Lancashire. A Blackburn, il y avait plus de quinze mille ouvriers souffrant de la disette de vivres, de vêtements, de combustibles, par suite de la suspension des travaux de fabrique.

On écrit de France que les frégates blindées l'*Heroine*, la *Surveillant*, le *Solferino*, seront bientôt lancées.

Du 20, par le vapeur America.—Le *Morning Herald* de Londres a un article sarcastique sur la prolongation de la guerre en Amérique. Il ne voit aucun signe d'épuisement au Nord ou de découragement au Sud, et ne croit pas qu'une prompte paix soit possible. L'éditeur dit que le gouvernement de Washington devrait avoir encore une chance et que s'il échoue, les grandes puissances devraient alors intervenir dans l'intérêt du genre humain. Si cela n'a pas encore eu lieu, c'est grâce à la générosité de l'Angleterre, car la France était prête, mais il est temps que l'Angleterre s'occupe du soulagement dont le peuple a besoin.

On dit que la police française a arrêté douze ouvriers coupables de sédition.

Les affaires de la Turquie et de la Grèce sont dans la même situation.

Le gouvernement autrichien a envoyé en Amérique deux ingénieurs pour inspecter le "Virginia" et le "Monitor" et les nouvelles fortifications de côte.

On se réjouit beaucoup en Italie du langage tenu par lord Palmerston et M. Gladstone, dans les récents débats sur la question italienne, au parlement anglais.

Par la malle de Bombay du 27 mars, on a reçu la nouvelle que cinq mille hommes de troupes persanes, avec sept canons, étaient en route pour se rendre à Herat, et que Dar Jan, d'Herat, par les ordres du roi, avait dirigé contre ce mouvement seize mille Sowards avec de l'infanterie.

Crevasse—Paroisse de Plaquemines, le 11 mai 1862—Dans le canton de l'Anse aux Jésuites, à vingt-sept milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve, il vient de se faire une crevasse sur la propriété de M. Drouin Dobard. Cette crevasse a, dit-on, environ deux cents pieds de largeur et près de cinq pieds de profondeur. Jusqu'à présent, il paraîtrait que l'on a fait de faibles efforts pour l'arrêter. Inutile de vous dire que toutes les plantations des environs, à moins que cette crevasse ne soit immédiatement bouchée, seront sous l'eau dans peu de temps.

RIALTO.

Nouvelles de Richmond—Richmond, 7 mai. L'Hon. Robert E. Scott, du comté de Fauquier, un des plus distingués juristes de la Virginie, et un des membres les plus notables de la dernière Convention d'Etat a été tué samedi par un parti de maraudeurs yankees dans le comté de Fauquier.

On a reçu ici des journaux de l'Ouest jusqu'au 19. Ils disent que les prisonniers de l'île No 10 ont été envoyés au Wisconsin, à l'exception du général McCall et de plusieurs autres qui ont été envoyés au fort Warren.

Les dépêches de Washington au *Herald* de New York, à la date du 27, disent qu'il est grandement probable qu'il y aura encore de nouveaux changements dans le cabinet fédéral. On parle aussi de modifier la loi de censure sur la presse. (*Savannah Republican.*)

Richmond, 7 mai—Nous avons reçu les journaux du Nord à la date du 4. Une dépêche spéciale de Washington au *Times* de New-York dit que le bruit court que tous les membres du Congrès, représentant les Etats frontières et nombre de membres d'autres Etats qui sympathisent avec eux, débâtent sourdement sur l'opportunité qu'il y aurait à se retirer en corps du Sénat et de la Chambre.

Il y avait, le 3, une grande excitation à Baltimore, au sujet d'une rumeur suivant laquelle la France aurait l'intention d'intervenir dans les affaires américaines.

Le *Herald* de New York dit qu'un mouvement diplomatique a lieu à Washington dans le but de faire accepter un compromis, impliquant la reconnaissance et l'indépendance politique du Sud.

Le vapeur *Bermuda*, qui était parti de Liverpool vers le 1er d'avril pour Bermuda, a été capturé dimanche dernier et a été conduit à Philadelphie. Son chargement consistait en poudre et en munitions de guerre.

Une lettre parisienne.—Nous extrayons d'une lettre de Paris, envoyée à l'*Express* de New-York, sous la date du 14 mars, les passages qui suivent:

La [illegible] de quelques conspirateurs qui avaient pour but le renversement de l'Empire, et les nombreuses arrestations que la police a faites par suite de cette conspiration, ainsi que vous avez pu l'avoir appris par les journaux de Londres, dont l'entrée en France a été interdite pendant une dizaine de jours, ont causé ici une sensation à laquelle on n'était plus habitué. Les personnes ont été arrêtées juste au moment où le paragraphe de l'adresse, relatif aux affaires intérieures de l'Empire a été mis en discussion à la Chambre des députés, précédé par un amendement de cinq membres républicains, demandant le rappel de la loi que le gouvernement venait de mettre à exécution pour la première fois, depuis son adoption après l'attentat contre la vie de l'Empereur en 1858. Dans de telles circonstances, on ne pouvait espérer une discussion très calme et, de fait, les séances de samedi, lundi et mardi ont été fort orageuses. Je n'ai jamais vu, sans doute, d'aucune autre séance de discussion, qui remplissent douze pages du *Moniteur*; mais le ton acrimonieux avec lequel ils ont été prononcés est une chose dont on n'a jamais été témoin même dans notre Chambre des Représentants. Samedi, la controverse a été ouverte par M. Picard, (républicain) qui a commencé par affirmer que le gouvernement n'avait aucune confiance dans la magistrature et qui a été invité immédiatement par le Président de la Chambre, M. De Morny à s'exprimer d'une manière plus décente. Le débat, s'est élevé une discussion entre le député et le président, discussion qui a servi à prouver que le premier n'était nullement intimidé de la force du pouvoir actuel. Voici, en abrégé, le dialogue qui a eu lieu entre ces deux personnages:

Le Président—Les lois fondamentales du pays ne seront pas attaquées dans cette enceinte, comme elles l'ont été, hier, par vous.

Le Député—Vous pouvez me rappeler à l'ordre maintenant, si vous voulez; mais vous n'étiez pas présent à la séance d'hier, et vous n'avez pas de raison pour faire aucune remarque sur ce que j'ai pu y dire.

Le Président—Et je vous dis, monsieur que, vous devez vous soumettre à ma censure toutes les fois que je jugerai à propos de l'exercer. Je m'opposerai toujours à vos calomnies contre le gouvernement et la magistrature.

Le Député—Je ne suis pas de votre opinion.

Le Président—Je ne vous demande pas votre opinion, &c.

Une semblable altercation eut lieu, dans la même séance, entre le Président et M. Jules Favre. Ce dernier avait parlé de la *rédaction tout officielle de l'adresse*, (c'est-à-dire d'une rédaction recommandée apparemment par le ministère) et sur ces mots il fut interrompu brusquement par M. De Morny qui semblait être de fort mauvaise humeur et auquel M. Olivier dit hardiment qu'il n'était pas, lui Président, un maître de grammaire.

J. Favre déclara que de telles interruptions, si elles continuaient, le feraient renoncer à la parole. Une explication alors eut lieu, le président offrit une sorte de satisfaction et le membre continua son discours pour dire, entre autres choses, qu'il avait été pendant quelques jours suivi et surveillé de près par un espion du gouvernement. La police s'est même permis d'envoyer son secrétaire devant un commissaire qui lui a adressé toutes sortes de questions. Lundi, M. Baroche, ministre sans porte-feuille, a répliqué aux membres de l'opposition et a défendu la loi de sûreté générale. Il a donné quelques détails sur la conspiration qu'on venait de découvrir et a dit qu'on avait saisi les programmes du nouveau gouvernement, portant ces mots pour titre: "A bas l'Empire et l'Empereur." Un des principes de ces révolutionnaires était qu'à l'avenir la propriété d'un citoyen serait, après sa mort, reversible à l'Etat. M. Baroche a nié que M. Jules Favre ait été suivi d'un espion à gage et il s'est efforcé d'expliquer le contre-examen auquel avait été soumis le secrétaire de cet avocat. La majorité a applaudi, mais sans être parfaitement convaincue de la justesse des explications.

Provence.—S'il est vrai que les proverbes sont la sagesse des nations il faudrait dire que les nouvelles doivent être bonnes, car il y en a pas depuis quelque temps. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, dit un ancien adage.

Le lac Salé.—Ce lac est probablement la nappe d'eau la plus salée du globe. On dit que trois barils de cette eau donnent un baril de sel. L'eau paraît verte jusqu'à 10 et 20 verges de profondeur et ensuite bleue foncée. Aucun poisson ne peut y vivre; nul crapaud ne peut y rester et quelques oiseaux seuls semblent ne pas en redouter le voisinage.

CHRONIQUE LOCALE.

Le bureau de poste—M. J. M. G. Parker a été autorisé, par le général Butler, à livrer toutes les lettres qui se trouvaient au bureau de poste quand les Fédéraux s'en sont emparés. La livraison générale commencera donc ce matin, à neuf heures.

A l'avenir, les malles seront reçues et livrées conformément aux lois des Etats Unis.

Les remises d'argent et de valeur devront être rapportées et enregistrées.

La malle, pour tous les Etats loyaux, se fermera à 3 heures de l'après-midi. Les malles étrangères quitteront les Etats Unis par la voie de New York et les malles en général seront expédiées le plus tôt possible.

Farine—Une goëlette arrivée hier de Mobile a, dit-on, apporté dix huit cents barils de farine.

Soldats.—Deux navires chargés de soldats et remorqués par le *St Charles*, sont arrivés hier dans la journée.

Entrevue—Une entrevue a eu lieu, hier matin, entre le général Butler et les Présidents des Banques. Nous en ignorons le but et le résultat.

Assassinat.—On a découvert, samedi matin, que Pablo Serranculi et sa femme, qui possédait un jardin potager non loin de l'ancien hôpital de la Marine, sur l'autre rive du fleuve, avaient été assassinés. Les meurtriers étaient poussés par la soif de l'or. Tout indique qu'ils connaissaient parfaitement la maison. Ils ont emporté tout ce qui avait de la valeur, y compris une boîte en ferblanc contenant six ou sept cents piastres en or, en argent et en billets, fruit du travail et des économies des deux victimes. On a vu sur le plancher l'empreinte des pieds des complices; c'étaient les pieds de jeunes garçons.

Lorsque les voisins apprirent ce qui s'était passé, ils entrèrent dans la demeure et, après des perquisitions, trouvèrent Serranculi dans la cuisine, à genoux, appuyé contre le mur, la tête reposant sur l'allège de la fenêtre. Il avait été frappé de deux horribles coups de poignard, l'un à la poitrine et l'autre au ventre.

La femme était dans le jardin, assise et appuyée contre la barrière. La malheureuse avait reçu une blessure à la poitrine et une autre au côté. Il y avait eu lutte entre les assassins et les victimes, une longue et terrible lutte.

Serranculi et sa femme ont laissé des parents qui offrent une forte récompense pour l'arrestation des meurtriers. A l'heure où nous écrivons ces lignes, personne n'a été arrêté.

Vol.—Un voleur s'est introduit, dimanche matin, dans le bureau de M. Levasseur, sur la Promenade Carondelet, entre les rues Robertson et Claiborne; et a enlevé un lot d'argenterie et des papiers.

Aucune arrestation n'a encore été opérée.

Recueillie—L'officier Taylor, du premier district, a recueilli et fait transporter à l'hôpital une pauvre femme qui était couchée sur le trottoir. Elle se nomme Benedina Schwars.

Arrestations.—Aucune arrestation importante n'a été faite hier.

Dans le Premier District, B. Valle a été arrêté à la demande de G. W. Holt pour avoir refusé de recevoir, en échange de billets de cinquante, des billets approuvés par le comité de Salut Public.

John Marriz a été arrêté pour avoir refusé de payer la carte après un excellent déjeuner au restaurant des Etats Confédérés.

Wm. Hottendorf a été arrêté dans la rue du Canal pour avoir insulté Robt McCollum.

—Dans le Deuxième District M. et Mme Kaufman, apprenant qu'un ordre d'arrestation avait été lancé contre eux, sont venus se constituer prisonniers. Un affidavit les accuse d'avoir en leur possession des objets volés et d'avoir troublé la paix.

—Ann Booken et Josephine Peters ont été logées aux frais de la ville.

—Dans le Troisième et le Quatrième District plusieurs esclaves ont été arrêtés pour importances.

Extraordinaire.—Un ami nous dit que la grêle est tombée à Carrollton, hier après-midi, à cinq heures et que les grêlons étaient de la grosseur d'un œuf de pigeon. Les jardins ont beaucoup souffert.

LISTE MARITIME.

Port de la Nlle-Orléans, 13 mai 1862.

Pas d'expédition à la Douane.

ARRIVES HIER.

Goëlette Louisa, de la Côte,—200 barils de mélasse, Lopez & frère.
Goëlette Pillote, de la Côte,—[illegible] barils de mélasse, [illegible]
Goëlette [illegible], de la Côte,—40 barils de mélasse, [illegible]
Transport des E. U. Gen. Butler, Woodward, de Boston, via Ile aux Vaisseaux, à ordre.
Transport des E. U. Diana, de la paroisse St-Charles, [illegible]
Transport des E. U. James Henry, Baltimore, de New York, via Ile aux Vaisseaux, avec des troupes, à [illegible]
Transport des E. U. City of New York, de l'Ile aux Vaisseaux, avec troupes.
Transport des E. U. Mississippi, de l'Ile aux Vaisseaux, avec troupes.
Transport des E. U. —— avec troupes.

RHUM ET ALCOOLS.

Rafinerie de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs. LANNE & LABATUT, 51 rue des Douanes. 21 fév—

FEUILLETON.

LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE.

PAR CLÉMENCE ROBERT.

IV.

LA CASERNE.

La vie uniforme du soldat est comme le vent qui éteint les petites flammes et attise les grandes; elle tue les imaginations faibles et exalte les plus fortes. Dans l'oisiveté de pensée que laisse une activité machinale, les jeunes gens de la Rochelle pouvaient se replier sans cesse sur leurs préoccupations politiques, élaborer à leur aise des doctrines libérales; et cette méditation continuelle qui s'élevait de leur âme patriotique en redoublait aussi les ardeurs.

Souvent, grâce aux veilles oisives du soldat, la nuit leur était donnée pour suivre le cours de leurs pensées. Montant la garde au sommet d'un bastion, ils passaient de longues heures à rêver appuyés sur leurs fusils.

Ils regardaient la ville endormie à leurs pieds puis, au loin, la campagne, l'étendue de la terre si belle, si splendide, et les souffrances humaines ne l'attristaient pas!.... ils se demandaient quel serait le lendemain de ce monde endormi dans la barbarie, et ce qu'il devait trouver au réveil de l'avenir. Puis, levant les yeux vers le ciel, d'où tombaient de pures clartés d'étoiles, ils demandaient à Dieu de laisser tomber aussi dans les esprits un peu de ces lumières célestes.

Le carbonarisme trouvait donc dans les jeunes sous-officiers de la Rochelle ses adeptes les plus fervents.

Nous rappellerons d'un mot la source de cette association qui eut tant de puissance sous la restauration, et qui compte encore des disciples de nos jours.

Lorsque les révolutions échouées d'Italie jetèrent le plus grand nombre des hommes qui y avaient pris part dans les cachots de l'Autriche, le carbonarisme émigra en France.

Joubert et Dugied, deux Français qui étaient allés offrir le secours de leur bras aux indépendants du Midi, quittèrent leur terre asservie, et revinrent à Paris où ils posèrent les premiers fondements d'une société secrète.

Une pauvre masure de la rue Copeau s'ouvrit pour recevoir les initiés.

Les dogmes vagues, mystiques de la secte d'Italie prirent des formes plus simples, un esprit plus positif, un but mieux arrêté pour s'approprier au caractère français. Les cérémonies de cette religion terrestre furent réduites aux plus simples symboles. Un poignard et un Evangile, posés sur une table, recevaient les serments des adeptes, qui juraient le secret inviolable, le dévouement à une œuvre libératrice, l'obéissance sans bornes aux chefs connus ou inconnus.

D'énergiques antipathies se soulevaient alors contre la restauration: la haine populaire grondait sourdement, les orateurs de l'opposition l'avivaient sans cesse. On avait besoin d'épancher ses plaintes, de laisser exhaler sa colère; la société secrète, seul sanctuaire où l'on pût parler librement et devant des frères qui étaient liés par les mêmes intérêts, qui s'animaient des mêmes sentiments, se recruta avec une rapidité extraordinaire.

L'association, bien qu'elle se mêlât des regrets donnés à la gloire de l'empire, était essentiellement républicaine. Elle tendait à réprimer l'esprit de servilisme et la corruption qui envahissaient la société sous le gouvernement monarchique, à réunir en une même famille tous les opprimés contre tous les despotes; elle appelait les hommes à reconnaître leurs droits et à les exercer; elle dictait les suprêmes leçons d'égalité et proclamait les bienfaits de la fraternité humaine.

Les carbonari eurent bientôt des chefs illustres: Lafayette, Dupont (de l'Eure), Evariste Dumoulin, d'Argenson, Corcelles, Mérilhou, Manuel, Barthe, le général Foy, Benjamin Constant, présidaient ces assemblées et Voltaire faisait les esprits par leurs exemples et leur présence.

Il y eut aussi des écrivains, des artistes à venir: Armand Carrel, qui devait être un jour un publiciste ardent, énergique, profond. Ary Scheffer, qui puisait peut-être dans les douleurs du patriotisme comprimé la touchante et majestueuse mélancolie dont ses belles pages de peinture sont empreintes.

Cinq cents membres, pris parmi les plus jeunes carbonari, et dont le corps portait le nom de *bataillon sacré*, étaient désignés pour marcher toujours les premiers en cas de soulèvement.

Ce fut de cette association que sortirent les complots de Béfort, de Toulon, de Saumur.

Le carbonarisme, en grandissant, se divisa en nombreuses fractions appelées *ventes*. Le siège principal, la *vente suprême*, demeura à Paris; il y eut des *ventes centrales* à Lyon, à Strasbourg, à la Rochelle, qui se subdivisèrent elles-mêmes dans toute l'étendue de la France.

Les diverses sections de la société secrète avaient parfois des titres particuliers, telles que celles du *Vautour*, de l'*Epingle noire*, des *Patriotes*, des *Chevaliers du Soleil*. Bories avait institué à la Rochelle celle des *Compagnons de la nuit*.

Bories était, ainsi que nous l'avons dit, un homme d'élite; les témoignages de ceux qui l'ont connu attestent son admirable caractère.

"Il n'avait de l'état militaire que la valeur et la franchise, sans aucun des défauts que produit l'oisiveté des casernes. Ses mœurs étaient pures, ses goûts simples, sa vie retirée. Il consacrait beaucoup de son temps à la lecture et ne se plaisait que dans l'étude. Son âme était exempte d'ambition; son vœu le plus ardent était de mourir au moment de la victoire du peuple. Bien qu'entré fort jeune au service, il avait toutes les vertus du citoyen, et s'il enflammait souvent à l'éclat de la gloire militaire, il ne concevait rien de plus triste et de plus déplorable que l'oppression de la nation par l'armée.

Mais, à l'exception de ce jeune chef de la société secrète, âme austère, patriote amoureux de la sainte liberté, les sous-officiers de la Rochelle liés à l'association, Pommier, Raoulx, Goubin, carbonaris dévoués, étaient au même temps de jeunes hommes ayant les goûts et les sentiments de leur âge, se laissant aller à toutes les enivrements de la jeunesse, et disposés à goûter la vie telle que le sort la donne, en attendant le premier signal où il faudrait la sacrifier pour leur pays.

Ainsi ils ne donnaient pas moins de place que tout autre à l'amour et au plaisir, et après le travail de la matinée, les longues lectures, les entretiens sérieux avec Bories, ils étaient aussi avec la même vivacité de caractère, la même fraîcheur d'émotions, vers les fêtes et les divertissements que leur offrait la ville.

Huit jours s'étaient écoulés depuis la réunion des carbonari au bois de Saint Pierre.

C'était une journée de congé pour les sous-officiers de ligne, et il y avait bal au *Pavillon de la Voile Blanche*, rendez-vous de la jeunesse rochelloise, à l'occasion de la fête de *saint Nonnon*, patron des pêcheurs.

Dans l'un des longs corridors de la caserne, Raoulx, Pommier et Goubin, encore en bras de chemises, nettoyaient leur équipement, donnaient un beau lustre de blancheur à leur buffleterie et faisaient reluire la lame de leur sabre.

Pendant cela, ils jetaient parfois un regard oblique vers la fenêtre, d'où on découvrait une grande étendue de ciel, et se disaient l'un à l'autre:

—Crois-tu que le temps se soutienne?

—Qu'est-ce que cela me fait, après tout! disait Goubin. Je me sens si bien disposé, que je danserais au milieu de la pluie et de l'orage!

—Oui, dit Pommier, mais il faudrait danser seul!...... La fête se tient au bord de l'eau, les coups de vent y sont violents, et, au moindre mauvais temps, les dames font comme les abeilles, elles rentrent dans leurs ruches.

—C'est vrai, dit Goubin. Alors que saint Nonnon, puisqu'il est tout porté pour cela, veille bien à l'état du ciel.

—Nous serions.... et Bories ne sortira pas, dit Raoulx.

—Oh! je voudrais peut être lui tenir compagnie.... Mais non pas, ami, dit Pommier; il est que tu viennes avec nous.

—Vous savez bien, répondit Raoulx, que je ne peux manquer à ce bal.

—Puisque Gilberte y sera.... C'est juste, dit Goubin.

—Mais je n'aime pas à passer tout un jour de congé sans Marthe, reprit Raoulx.

—C'est lui qui le paiera sans nous, objecta Goubin, puisqu'il reste toujours enfermé dans sa chambre, lorsque nous allons au spectacle ou dans quelque fête.

—Oh! c'est que je ne sais, dit Raoulx, mais, depuis quelques jours il me semble toujours préoccupé.

—Je l'ai remarqué aussi, dit Pommier. C'est depuis notre dernière assemblée.

—Chut! dit Goubin, nous sommes à la caserne...... Pour Bories, sous les conventions autre journée en contraire: cela le distraira.... car s'il ne cherche pas de plaisir pour lui, il est toujours prêt à jouer des autres.

—Il nous aime tant! dit Pommier. Hein!.... Je crois que le temps se couvre.

—Non, ce n'est qu'un nuage, assura Goubin. Seulement il tient tout le ciel.

Les préparatifs du costume d'ordonnance étant parachevés, les trois jeunes gens s'habillèrent et sortirent dans la plus belle tenue.

Ils suivaient la longue promenade du Mail, à la droite de laquelle se trouvait, au delà des portes de la ville, le *Pavillon de la Voile Blanche*, et causaient en inspectant toujours les astres.

—Je n'aime pas les fêtes en plein air, dit Pommier. Il faut toujours être au caprice d'un nuage.

—On n'est jamais sûr de rien, ajouta Goubin.

—Enfants! dit Raoulx. Est-ce que toute la vie n'est pas de même au *caprice des nuages*.... à qui l'on rien régler dans sa destinée?

—C'est triste, dit Pommier. Et cependant, mon Dieu, si je pouvais régler mon sort, je ne serais pas trop ambitieux.... Qu'est-ce qu'il me faudrait?

—Oui! Qu'est-ce qu'il nous faudrait à tous pour être heureux? dit Goubin, bien peu de chose.

—Je voudrais seulement, continua Pommier, que la mère de Marthe dit ce mot: "Oui, mes enfants, je consens à votre bonheur..." Et puis ensuite avoir en ville une petite chambre où j'installerais ma jolie Marthe...... dans des tentures roses et blanches comme elles...... avec des oiseaux et des fleurs....et où j'irais passer tous mes jours de congé, au défaut de ne plus avoir d'être plus gaie et plus heureux que moi!

—Je le crois bien! dit Raoul.

—Moi, je voudrais un peu d'avancement... seulement quelque campagne afin d'être capitaine à trente ans.

—En vérité! dit Goubin.

—A trente-cinq ans, si vous voulez.... Autrefois on était bien colonel et même général à cet âge.

—Oui, dit Raoul, en passant sur le corps de cinquante mille hommes, tués pour vous faire place!

—C'est égal, dit Goubin, on ne peut s'empêcher de désirer l'épaulette.... le soldat est au monde pour cela.... Et la croix, tu n'en parles pas?

—Oh! c'est que je n'ai pas besoin de la demander au sort, répondit Pommier, viennent l'occasion, et je saurai bien la prendre moi-même.

—Est ce tout? demandèrent ses amis.

—Non, je voudrais avec cela...et avant tout cela même, que la France fût heureuse, qu'elle retrouvât la dignité, l'honneur, sans trop de luttes sanglantes.... qu'elle put se glorifier comme reine, sans trop à souffrir comme mère. Et ensuite....

—Tu ne désires plus rien? dit Raoul.

—Non... car pour ce qui est de mes amis, j'ai la certitude de les conserver.... je sais qu'ils m'aimeront toujours comme si leur affection était une chose visible, et que je pusse jurer de son or par mes propres yeux..... D'autre côté.... si je les perdais par quelque malheur, j'aurai cessé d'exister moi-même.

—Eh bien, ami, dit Goubin, ce que tu dis là est absolument ce que nous désirons nous-mêmes......N'est-ce pas, Raoul?

—Oui, absolument.

—Seulement, moi, reprit Goubin, je mettrais dans la petite chambre bleue....

—Rose.

—Non, il me la faut bleue.... Eglantine est blonde.

—Tu l'aime donc, décidément?

—Je ne sais, mais je pense à elle quand je songe au bonheur.... Et toi, Raoulx, tu y mettrais...

—Oh! paix! mes amis, interrompit Raoulx.

—C'est vrai, dit Goubin, tu ne veux pas qu'on la nomme.

—J'y pense sans cesse, reprit Raoulx. Et je ne sais pour quoi, même avec vous, je n'aime pas à parler d'elle...... Je crains surtout qu'un autre prononce son nom.

—Jaloux à ce point! dit Goubin.

—C'est tout simple, dit Pommier, une passion comme celle de Raoulx ne raisonne pas. Mais n'importe, si nous n'avions qu'à former ce vœux pour être exaucés, nous demanderions tous trois une destinée semblable.

—Et pourquoi ne l'obtiendrions-nous pas? dit Goubin. Ce n'est pas trop ambitieux: une femme qui nous aime, un grade de capitaine seulement.

—Il n'y a point là de désirs insensés, dit Pommier, pour de braves jeunes gens qui ont tout l'avenir devant eux.

—Car enfin, ajouta Goubin, nous sommes honnêtes, courageux. Nous voilà arrivés jusqu'ici dans la vie sans avoir faute réelle à nous reprocher et nous pouvons répondre qu'il en sera toujours ainsi. La Providence nous doit bien quelque chose.

—La Providence, dit Raoulx en souriant, est souvent en mécompte avec ceux qui viennent réclamer leurs droits.

(*A continuer.*)

Mariés, à la cathédrale St Louis, lundi le 12 mai, par le Rév. C. Moynahan, LEON SERE à Mlle MARIE CONSTANCE DURBY, tous deux de cette ville.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 12 mai 1862.

Arrivée hier, 136 bœufs du Texas et 35 veaux. Vendu 1[illegible] bœufs du Texas et 35 veaux. Stock qui reste à vendre, 81 bœufs du Texas et 32 veaux.

Bœufs, cornes de l'Ouest, par 100 liv. net, 1re qualité — ...
Bœufs, cornus du Texas, 1re qualité — ...
Veaux, par tête — ...
Vaches à lait, par tête, 1re qualité — ...
do do do 2me do — ...

ATTENTION

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M., au magasin de MM. Boswell, Grenier & Co., rue Front Levée, No 25, entre Douane et Bienville, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur public.

AVIS.

Les porteurs de nos billets sont priés de les présenter, sans délai, pour être payés, attendu que nous avons cessé de les émettre. J. BOCKERSMITH & Co. Nlle-Orléans, 10 mai 1862.

AVIS.

Voulant quitter la ville pendant l'été, je vendrai [illegible] de mon stock de marchandises [illegible] F. PRIVAT, 75, rue de Chartres.

AVIS.

Le public est prévenu que je ne serai responsable d'aucune dette que mon mari, [illegible] aurait pu ou pourrait contracter en mon nom. CAROLINE DE [illegible], femme de L. MARX.

VACCIN.

Mme MAURY prévient ses élèves et le public qu'elle [illegible] tous les LUNDI et les SAMEDI à cinq heures précises.—Rue Dauphine, No 214, entre Dumaine et St Philippe.

DEBOT.

Cent vingt cinq barriques de bœuf salé prime, de bonne qualité. S'adresser à HILLIARD SUMMERS & Co.

Ale et Porter,

Pour les Etats Confédérés. Ale et Porter de bonnes marques, en grandes et demi bouteilles, en quantités au gré des acheteurs. J. H. ADAMS Courtier, No. 26 rue Natchez.

Un Hôtel Confédéré.

Une magnifique [illegible], à vendre, située rue du Canal entre Dryades et Rampart. S'adresser chez F. A. Devron, No 119 rue Conti.

Sabines, viande fumée des bonnes [illegible] Viandes fumées de choix. [illegible] E. J. HART & Co.

AVIS.

Avant renoncé de 1 à 60 [illegible] ...

Argent perdu.

Perdu, hier matin, ou [illegible] [illegible] ... CENT PIASTRES.

Demande de meubles de seconde main.

L'encanteur soussigné [illegible] ... F. GERARDEY.

Maison à vendre.

Cent [illegible] ...

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage—La dame C. V. Jouée, tutrice &c, vs D. C. Labatut.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 15,771—"Action en partage"—En vertu d'un décret rendu le 10 d'avril 1862 et signé le 17 d'avril 1862 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procèderai le SAMEDI 14 de juin 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deux[ième] District de cette ville, pour un partage à l'adjudication—

UN TERRAIN vague, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No [illegible] dans l'îlet borné par les rues Jackson (aujourd'hui Gasquet), Dorgenois, du Canal et Broad, conformément au plan dressé par Jean Communy, arpenteur, le 10 d'octobre 1844 et déposé pour recours, en l'étude de J. F. Lebarre, ci-devant notaire public de cette ville.

Ledit terrain forme l'angle des rues Jackson et Dorgenois, et mesure vingt sept pieds de face à la rue Jackson (aujourd'hui Gasquet), sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

CONDITIONS—Un tiers du prix payable comptant et la balance à crédit d'un an de crédit garantie par hypothèque spéciale, portant intérêt au taux de six pour cent l'an, de la date jusqu'à échéance et de huit pour cent après échéance.

JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Louis [illegible] Kalmberger—No 14,713.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur naturelle des mineurs ne serait point approuvé et homologué et les fonds, entre les mains reçus conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, Député-Greffier.

LOUISIANA ACADEMY.

Les cours de cette Institution dirigée par M. A. Fernier en chef, professeur de l'Université, sont en pleine activité.

Les classes de grec et de latin ouvertes aux élèves qui désirent se préparer aux écoles supérieures [illegible].

Les personnes qui désirent recevoir le prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 79 entre Royale et Bourbon.

Moulin à coton de Lane.

Fabrique de coton, unie et croisée à vendre. Jefferson City (La). Les ventes seront faites sur commande, en petites quantités simples et en lots d'environ 5,15.

Bureau No 19, rue de l'Union, Nlle-Orléans.

L. N. LANE, Propriétaire.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

273........RUE DAUPHINE........273.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

L. C. Barbier & A. T. Wartemberg,

Importateurs et fabricants de tabac et de cigares. Rue Front Levée No [illegible]

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 202, rue du Camp

Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.

Cet établissement, dont les succès vont toujours croissant, a rouvert ses classes lundi, le septembre. Les [illegible] [illegible] afin de ne perdre aucun des avantages résultant d'un cours complet.

Pour renseignements, s'adresser à la principale, rue du Camp, ou par la poste, boîte 2,134.

Alcool! Alcool! Alcool!

ALCOOL rectifié à 95°, qualité supérieure, provenant de notre fabrique, à vendre en baril, demi baril et dame-jeanne, à la convenance des acheteurs. F. CLAVEL & Co., 77, rue des Magasins.

Vins et Cognac.

20 DEMI pipes vins Catalans; 500 barriques vins de Bordeaux pour familles; 20 futailles cognac; 15 à Madère; 200 caisses vins rouge et blanc.

Rue St Louis, No 65 entre Royale et Bourbon. J. BRUGERE.

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE DE GENEVE

Mrs COULET & GEX, ancienne rue Chartres et Quartier, ayant un beau stock de montres et bijoux de Genève, [illegible] chaînes de montres, pendules et autres, les feront tous en articles à des prix très réduits.

Vente en gros et en détail.

Demande de Cuisinière.

On demande une cuisinière française. Inutile de se présenter sans les meilleures recommandations. S'adresser au No 11, rue St-Anne, entre Pontalba

HOFFMAN et MARKS,

63.........Rue de Chartres.........63

Ayant ouvert un magasin d'un [illegible] général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes de dehors et aux ventes du dehors.

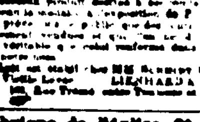

Extrait perfectionné de café.

Ce précieux produit destiné à [illegible] ... LIENHARD & NORMAN, 105, Rue Tremé entre [illegible]

Fabrique de l'église St-Louis DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Secrétaire.

Avis est par le présent donné au public que [illegible] ...

ANT. BOUIN, [illegible]

PHARMACIE DE C. HORLY,

Encoignure des rues Ste-Anne et Villeré.

[illegible] ...

MUSIQUE.

Maison V. F. [illegible],

[illegible] & [illegible]

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

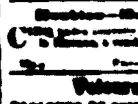

[illegible]

ORGUES A [illegible]

CRESCENT CITY WOOL MANUFACTORY

DRAPS GRIS ET LAINES

A [illegible] ...

[illegible]

Voleurs! Voleurs!

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Sucres de la Louisiane.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Aujourd'hui mardi 13 mai 1862, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 25 rue de la Vieille Levée:

L... 30 boucauts sucre brut
A... [illegible]
[illegible]
10 barils do
30 boucauts sucre blanc.

Conditions—Comptant, payables en billets [illegible].

Sucre à l'encan pour [illegible] Confédérés.

PAR BERNARD TURPIN

Il sera vendu à l'encan, mardi le 13 mai 1862, à 10 heures du matin, au No 25 Front Levée, entre Douane et Bienville:

71 barils sucre blanc clarifié et séché,
7 tierces do do do
13 boucauts sucre brut.

Cigares et cognac de Castille.

Par E. SCOTT, encanteur.

Mardi 13 mai à 10 heures je vendrai au magasin d'encan, rue des Magasins, No 54, [illegible] cigares d'Allemagne, quatre [illegible]

Succession de André Goughens

2me Cour de District — No [illegible]

PAR H. A. KINGSTON, encanteur.

Il sera vendu, mercredi prochain le 14 mai 1862 à 10 h., à la résidence du défunt, rue [illegible] ...

E. SCOTT, Encanteur.

Vendra mardi 13 courant à 10 heures, à son magasin d'encan, 54, rue des Magasins, [illegible]

[illegible] boucauts sucre; 20 barils whisky; [illegible] ...

Propriété sur la rue Claiborne.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur.

No 90, Passage de la Bourse.

Il sera vendu, samedi 17 mai 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale:

Un lot de terre formant l'angle des rues Claiborne et Espagne, [illegible] ...

Conditions—[illegible] ...

Excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI 17 mai, 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale—

La mulâtresse nommée SOPHIE, parlant français [illegible] ...

Conditions—Comptant, en billets Confédérés. Acte de vente par devant J. Cuvillier, notaire public.

Vente péremptoire, à l'encan, de tout le beau mobilier, tapis, glaces, etc. de l'hotel St James.

PAR R. M. MONTGOMERY & BRO.

Il sera vendu, [illegible] ...

Excellente occasion pour un placement—Magasin en briques, à trois étages, dans la rue Front Levée.

PAR GARDNER SMITH & Co., encanteurs.

SAMEDI [illegible] ...

Compagnie d'Assurance Mutuelle du CRESCENT, A LA NLLE-ORLEANS.

Treizième état annuel.

Conformément à la Charte [illegible] ...

Banque de la Louisiane.

[illegible] ...